

aveyron / actualités

cascade de salles-la-source

Inspection, oui ; patate chaude, non !

Sous ce titre, « Ranimons la cascade ! » communique.

Tout en regrettant d'avoir dû attendre six mois, d'avoir même été obligés de manifester, pour que finisse par se concrétiser une promesse préfectorale, « Ranimons la cascade ! » considère comme une avancée positive la mission d'inspection sur le lourd dossier de la microcentrale de Salles-la-Source décidée par le Ministère de l'Environnement, sous signature de Mme Ségolène Royal. Quelques termes de la lettre de mission appellent toutefois des remarques de notre part. Celui, déjà, de « médiation ». Comment pourrait-il être question de « médiation » avec ou en présence d'un exploitant qui, non content de s'être approprié un bien public, ne respecte aucune loi ? Nous réfutons ensuite l'intention affichée d'apaiser les passions. Qu'on se rassure : notre seule passion est celle de la légalité républicaine. Nous pensons avoir, depuis cinq ans, fait la démonstration de notre sérieux comme de notre détermination sereine, laquelle n'exclut certes pas la parole claire face à tous les manquements.

Nous constatons par ailleurs que, malgré notre insistance auprès du préfet, un point essentiel manque à la mission



Les tenants de la ranimation de la cascade restent très mobilisés / Photo DDM, archives

d'inspection : le volet financier, sans lequel resterait dans l'ombre tout un pan du dossier.

Diverses sources nous font penser que l'État envisage une cession des installations aux collectivités locales, la commune de Salles-la-Source par exemple. Sur le principe, il nous appartient seulement de donner un avis. Et nous disons : pourquoi pas. Mais en précisant tout de suite que rien ne saurait se décider tant que n'a pas été rigoureusement éclaircie la situation juridique particulièrement opaque. Nous nous opposerions avec la plus grande fermeté à toute solution qui consisterait pour l'État à se débarrasser de la « patate chaude » sur le dos des collectivités et des contribuables tout en sauvant les meubles d'un

exploitant qui s'est définitivement discrédité.

Quant à la microcentrale, rappelons que nous demandons sa suppression définitive, l'enjeu énergétique qu'elle représente étant insignifiant en regard de l'intérêt patrimonial et économique du site qu'elle pille.

Ces réserves incontournables faites, nous nous tenons respectueusement à la disposition des inspecteurs de la mission pour leur donner notre éclairage sur ce dossier dont nous sommes devenus, par la force des événements, d'assez bons connaisseurs.

Nous osons espérer enfin que l'Administration n'a pas mis en place là une manœuvre dilatoire de plus et qu'elle a bien pris conscience de l'urgence de la situation.